UN NOUVEAU CAP POUR TRILPORT Votre quotidien c'est notre priorité!

PÉTITION

NON AU PROJET D'URBANISATION DÉMESURÉE A TRILPORT

Monsieur Le Commissaire Enquêteur, Monsieur le Maire,

TROP c'est TROP!

Nous avons récemment appris, par voie de presse, que de nouvelles lignes de bus vont être créées entre Meaux et Trilport pour désengorger la gare de Meaux. Au regard du fait que cette évolution concerne le projet dit « Pôle Gare » nous jugeons cette décision à la fois, totalement irresponsable, prématurée et arbitraire. Totalement irresponsable car la gare de Trilport est déjà surchargée par un nombre croissant de voyageurs et n'est en aucun cas adaptée pour accueillir plus d'usagers. Prématurée et arbitraire car les riverains du secteur de la gare vont subir, sans avoir eu l'occasion de s'exprimer démocratiquement à ce sujet, de nouvelles nuisances par l'accroissement de la circulation alors qu'elle est déjà saturée aux heures de pointe.

Cela démontre une fois de plus que l'intérêt des Trilportais et le respect de leur cadre de vie ne sont pas prioritaires.

Par ailleurs il est annoncé, dans le cadre du projet dit « Ancre de Lune » qui comprend également l'aménagement du « Pôle Gare », la construction de 595 ou 770 logements à TRILPORT - Tel que conçu, le projet arbitrairement évolutif (nombre de logements, nombre de phases 2 ou 3) auquel il faut rajouter les opérations diverses réalisées dans la commune ne permettra pas le développement de manière positive de la commune, démagogiquement annoncé par la Majorité Municipale.

Pour nous, sans la réalisation préalable du contournement de la Commune (déviation de Trilport), ce projet conduira malheureusement à un accroissement considérable de l'engorgement de TRILPORT où il est devenu extrêmement difficile de stationner et qu'il est infiniment pénible de traverser matin et soir. Partant du constat que la consultation de début 2018 n'a pas permis d'informer objectivement les Trilportais sur les tenants et aboutissants du projet global d'aménagement « Ancre de Lune » nous demandons qu'il soit procédé à une nouvelle concertation sur la base d'un dossier complet sincèrement constitué. En effet, reprendre la procédure permettrait aussi de légaliser les approbations du dossier de réalisation et du programme des équipements publics acquises à partir d'un avis du Préfet de Région du 15 novembre 2017 rendu caduc par l'Arrêt du Conseil d'Etat du 6 décembre 2017.

Partant du principe qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire, nous espérons, avec les Trilportais signataires, être enfin entendus pour le respect des règles de la démocratie participative locale.

CONTACT: « Un Nouveau Cap Pour Trilport »

ekraemer.trilport@gmail.com